Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 2

Artikel: 8 mars : demandez le programme !

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8 mars : demandez le programme !

Comme tous les ans, les femmes engagées de Suisse s'apprêtent à fêter la Journée internationale des femmes.

Sur le plan suisse, le 8 mars se fêtera **le samedi 10 mars à Bienne,** d'abord autour du thème « **Non à la révision de la loi sur le travail** » (rassemblement et manifestation dès 14 h 30 à partir de la gare), ensuite autour du thème « **Ce que les femmes attendent de l'ouverture à l'Est** » (table ronde à 16 h avec des femmes d'Europe de l'Est, éventuellement tour de chant d'une artiste d'Allemagne de l'Est). Le soir, dès 18 h, souper, musique et disco au Restaurant Saint-Gervais, dans la vieille ville.

La révision de la loi sur le travail, est une des préoccupations majeures des féministes suisses, à l'heure où se déroule la consultation sur le projet du Conseil fédéral prévoyant notamment l'abolition de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie.

Un « argumentaire » contre la révision projetée axé sur le point de vue des femmes a été rédigé sous l'impulsion du Comité du 14 juin — Egalité dans la réalité*. Il a reçu l'aval de différentes organisations nationales, notamment de l'OFRA et des commissions femmes de différents syndicats, du PSS et du PSO, de la Ligue des femmes catholiques et des Femmes protestantes. Nous reviendrons sur cet argumentaire dans les colonnes de *Femmes suisses*, mais il est d'ores et déjà important de souligner ici que, si la question de la suppression de l'interdiction du travail de nuit a pu être choisie cette année comme thème national du 8 mars, c'est qu'elle cristallise l'opposition de femmes de différents milieux, en posant avec acuité le problème de ce qui est ressenti comme la réalisation d'une « égalité à l'envers ».

* * *

A **Genève**, deux manifestations sont prévues : le **dimanche 4 mars** (date à déterminer) à l'UGDO (usine de dégrossissage d'or mise à la disposition des jeunes), de 9 h jusqu'au soir, variations sur les cinq sens avec toutes sortes d'activités artistiques, alimentaires, etc. Exposition de photos de femmes, animation théâtrale, bref **ambiance de fête** ; le **jeudi 8 mars**, en soirée, **souper canadien** organisé par le Comité du 8 mars (regroupant des femmes d'associations diverses) et les Femmes pour la paix, avec les femmes participant au colloque de l'ONU sur la paix qui se tiendra ces jours-là.

* * *

Dans le canton de **Vaud**, la Journée internationale des femmes sera placée sous le signe des **élections cantonales** le **jeudi 8 mars,** soirée organisée par le Centre de liaison des associations féminines, à la Maison de la Femme, avec toutes les candidates.

* * *

Neuchâtel : l'année dernière, les membres de l'ADF des Montagnes neuchâteloises avaient marqué la Journée des femmes en descendant dans la rue. Tout à fait pacifiquement et même avec des fleurs, petits brins bleutés accompagnés de quelques mots et distribués aux femmes uniquement, pour leur rappeler que ce jour leur est dédié.

L'accueil reçu, chaleureux et parfois touchant, de la part de nombreuses femmes, incite l'ADF à récidiver. A La Chaux-de-Fonds, elle dressera à nouveau un **stand de ralliement sur la rue** et placera au centre de l'intérêt de cette journée particulière la question du **bureau de l'égalité** qui se met en place dans le canton de Neuchâtel.

* * *

Quant au **Jura,** le Bureau de la condition féminine a choisi d'axer les manifestations du 8 mars sur le thème national de la **révision de la loi sur le travail**, ainsi que sur la **formation professionnelle des femmes** (illustrée par l'exposition itinérante « Le Sexe de l'Emploi »)qui sera le 8 mars même aux Breuleux. A l'heure où nous mettons sous presse, les détails des manifestations n'étaient pas encore fixés, mais on les trouvera dans la presse locale.

* A commander chez Marie-Thérèse Sautebin, Union 5, 2502 Bienne, (032) 23 10 93, Fr. 3.—, port inclus.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

LE BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de justice et police

2, Rue Henri-Fazy 1204 GENÈVE

recherche

une secrétaire à mi-temps

TRAVAIL : assister la commission de l'égalité, soit en :
— prenant les PV des réunions des différents groupes de travail :
1) orientation, formation professionnelle ;
2) situation professionnelle ;
3) organisation de la vie pratique ;
4) violences conjugales et sexuelles ;
5) information ;
— assumant le suivi des décisions prises en commission ;
— organisant le bon déroulement de ces séances (agenda, convocations, documents de travail).

HORAIRE : l'après-midi, parfois en début de soirée.

CONNAISSANCES : langue maternelle française, bonne technique de prise de notes et de secrétariat, esprit curieux et ouvert aux questions de l'égalité.

DÉLAI : poste à repourvoir tout de suite.

OFFRES : avec curriculum vitae à envoyer à l'attention de **Marianne Frischknecht, déléguée à l'Egalité, rue Henri-Fazy 2, CP 362, 1211 Genève 3.**

FEMMES SUISSES

ABONNEZ-VOUS ! Fr. 48.–

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

NOM : Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐ Au kiosque ☐

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge